

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

Province de Québec

**Municipalité de Saint-Herménégilde**

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 19 février 2019, à 18h15, présidé par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête

M.

Mme Sylvie Fauteux

M. Steve Lanciaux

M. Robin Cotnoir

Mme Jeanne Dubois

Et le secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

Monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés est absent.

**2019-02-19-01 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Projet PIIRL – Élaboration des plans et devis
3. Période de questions
4. Levée

Adopté.

**2019-02-19-02 : PROJET PIIRL – ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde a déposé une demande de subvention dans le cadre du programme PIIRL pour les chemins Saint-Jacques et des Côtes ;

ATTENDU QUE les plans et devis ne sont plus admissibles à une aide financière distincte du projet depuis la réforme des programmes d'aide au sein du ministère des Transports du Québec ;

ATTENDU QUE les plans et devis doivent être réalisés lors du dépôt du projet et qu'ils sont nécessaires à l'approbation ou non de la subvention gouvernementale ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde a demandé une soumission pour évaluer le coût des plans et devis ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité;

De faire les plans et devis conformément aux directives du ministère des Transports du Québec ;

D'accorder le mandat des plans et devis à Consultants CG3M pour le montant de 3 000\$, taxes en sus.

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

**2019-02-19-03 : PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2019-02-19-04 LEVEE DE L'ASSEMBLEE**

Monsieur le conseiller Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 18h22.

\_\_\_\_\_

Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.